

PRÉFECTURE  
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE  
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

POLE DE COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE  
ET DE CONCERTATION PUBLIQUE

Troyes, le 05 mars 2020

## INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

### Certificat de dépôt

---

REÇU le 17 décembre 2019 de la Société Mon Logis, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni à SAINTE-SAVINE (10300) :

- 1 exemplaire en version papier
- d'un courrier de demande de la reconnaissance du bénéfice des droits acquis sur le fondement de l'article L. 513-1 du code de l'environnement pour une installation de combustion située au 5, impasse de la-Pielle à TROYES appartenant à la rubrique n°2910 de la nomenclature des installations classées et disposant d'une puissance de 1 340 KW.

La délivrance du présent certificat ne préjuge en rien de la suite qui sera réservée à cette demande.

Pour le préfet et par délégation,  
La chef de pôle



Agnès MIERZWA